



ARC ÉNERGIES MAURIENNE

PROCÈS VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL Séance du 11 Octobre 2023

Le onze octobre deux mille vingt-trois à 18 heures 30, Le comité syndical s'est réuni 50, place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BORDON.

Les membres du comité syndical présents :

Gérard BORDON, Jean-Claude CHAPPELLAZ, Annie BONNIVARD, Romain CUGNET, Mathilde SONZOGNI, Philippe GIRARD, Philippe BOST, Martine MARTY

Absents excusés : ACEBEDO CANDIL donne procuration à Annie BONNIVARD, Philippe OLIVE donne procuration à Jean Claude CHAPPELLAZ, Jean-Michel STASIA procuration à Gérard BORDON, Abdelhamid BELHADDAD,

Absents non excusés : Roberto SAILIS, Martine REFFET, Charles COSTEL, Isabelle BIETRIX, Natacha DURIEUX, Noël LACROIX.

Secrétaire de séance : Philippe GIRARD

Date de Convocation : 4 octobre 2023

Membres en exercice : 18

Présents : 8

Votants : 9

DOCUMENT PROVISOIRE JUSQU'À APPROBATION

Le Président remercie les membres de leur présence et ouvre la séance à 18h30.

Le Conseil Syndical, sur proposition de Monsieur le président, désigne Monsieur Philippe GIRARD comme secrétaire de séance.

Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le Président propose au Conseil Syndical d'adjoindre le point suivant à l'ordre du jour :

Décision Modificative n°1 afin de régulariser les montants concernant les amortissements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cet ajout à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Appel des participants et désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du Procès-Verbal du 6 septembre 2023
3. Décision modificative n°1
4. Délégation de signature au Directeur des contrats d'obligation d'achat photovoltaïque
5. Contrat avec Cantoriel pour la réalisation des paies
6. Approbation du nouveau modèle de contrat GRD-F
7. Informations et questions diverses
 - Charges de Service Public de l'Energie (CSPE)
 - Projets communs avec le SIEPAB – St Martin s/la chambre
 - Mise en service Poste Vinci – La Chapelle
 - Projet Chemin du Lavoir – Sainte Marie de Cuines
 - Horaires de travail et ouverture au public

1. APPEL DES PARTICIPANTS

Le Président procède à l'appel des membres en vérifiant si le quorum est atteint. Avec 8 présents dont 9 votants pour tous les points, la séance peut débuter.

2. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2023

Monsieur le Président invite le Conseil Syndical à approuver le Procès-Verbal de la séance du 6 septembre 2023.

En l'absence de remarque il est approuvé à l'unanimité.

3. DECISION MODIFICATIVE N°1

Après discussions et approbations des membres du Conseil Syndical sur les ajustements budgétaires afin de régulariser les montants des amortissements.

Sur proposition du Directeur, le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité, adopte la décision modificative budgétaire n°1 suivante du budget principal de l'exercice 2023 :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FNCTIONNEMENT				
D 6817 : Dotat° dépréciat° actif circ	2 500,00 €			
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section	2 500,00 €			
D 6817 : Dotat° dépréciat° actif circ		2 500,00 €		
TOTAL D 68 : Dotations aux amortissements		2 500,00 €		
Total	2 500,00 €	2 500,00 €		
Total Général		0,00 €		0,00 €

4. DÉLÉGATION DE SIGNATURE AU DIRECTEUR DES CONTRATS D'OBLIGATION D'ACHAT PHOTOVOLTAÏQUE

Afin de faciliter le fonctionnement du Syndicat, le Président propose de donner signature, au Directeur pour les contrats d'obligation d'achat photovoltaïque. Une information sera effectuée au comité syndical pour tout contrat de puissance supérieure à 36 kVA.

Le Conseil Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Accepte de donner cette délégation de signature au Directeur.

5. CONTRAT AVEC CANTORIEL POUR LA RÉALISATION DES PAIES

Synergie Maurienne qui est notre gestionnaire de paies nous a informé de sa volonté de mettre fin au contrat, en effet l'agent effectuant cette gestion a fait valoir ses droits pour la retraite, de ce fait, un nouveau système est envisagé : CANTORIEL (CANTO SIRH).

Le contrat d'externalisation totale de la paie, initialement prévu est de 48 mois et se renouvelle d'année en année par tacite reconduction

Après discussion, le Conseil Syndical accepte la proposition de CANTORIEL avec 8 voix pour et 1 abstention.

6. APPROBATION DU NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT GRD-F

Le Directeur informe les membres du Syndicat du nouveau modèle concernant le contrat GRD-F.

A la suite de la Délibération de la CRE du 13/09/2023 sur l'approbation de ce nouveau contrat ;

Ce dernier précise l'ensemble des interactions entre le GRD et les fournisseurs ;

L'obligation de l'envoi du nouveau modèle à l'ensemble des fournisseurs actifs sur notre territoire.

Vote à l'unanimité.

7. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

a) Charges de Service Public de l'Énergie (CSPE)

Nous avons reçu un appel téléphonique jeudi 12 octobre 2023 à propos des charges de service public de l'énergie (CSPE). Dans sa délibération corrective du 21 septembre, la CRE a, en effet, réévalué à -208 915 € les charges à compenser pour notre syndicat en 2023 contre -773 417 € lors de sa délibération du 13 juillet. Or, le montant total des charges "négatives" déjà reversé par notre syndicat s'élève à 242 604 € (242 604 € au S1 et 0 € au S2).

La différence, soit 33 689 €, nous sera remboursée mi-novembre.

Le président tient à remercier les ELD qui avec le soutien la fédération ELE ont effectuées des démarches auprès de la CRE afin que cette dernière reprenne une nouvelle délibération bien plus juste et plus favorable aux ELD.

b) Projets communs avec le SIEPAB et la Commune – St Martin s/la chambre

Le 6 octobre 2023 la Mairie de Saint Martin sur la Chambre, le Siepab et Arc Energie se sont réunis afin de relancer le projet d'enfouissement des réseaux électriques, de réalisation d'un bouclage 20 kV, de réfection des réseaux humides et de mise en souterrain des réseaux télécoms et d'éclairage public.

c) Mise en service Poste Vinci – La Chapelle

Depuis le 20 septembre 2022 le Poste Vinci (Usine des Voussoirs) est opérationnel.

d) Projet Chemin du Lavoir – Sainte Marie de Cuines

A la suite d'une demande d'un administré qui souhaitait le déplacement d'un poteau qui se situait dans son jardin et après une visite sur le terrain une solution a été envisagée : une mise en souterrain sur une ruelle adjacente nous sommes en attente des devis.

Après étude et demande de subvention, la réalisation de ce projet est prévue fin 2024 début 2025. Les travaux seront communs avec la Commune de Sainte Marie de Cuines qui procédera à la réfection de ses réseaux humides. Un maître d'œuvre sera choisi conjointement entre A.E.M et la municipalité de Sainte Marie de Cuines.

e) Horaires de travail et ouverture au public

À compter du 16 octobre 2023 le secrétariat sera ouvert du :
Lundi au vendredi 8h00-11h30 14h00-17h00

f) Situation de trésorerie

Le Président informe les membres de l'état de la Trésorerie.
Au 11 octobre 2023, elle s'élevait à : 2.345.029 €

g) Agenda du prochain conseil syndical

Sur proposition du bureau, la date de la prochaine réunion de conseil se tiendra le 22 novembre 2023 à 18H30.

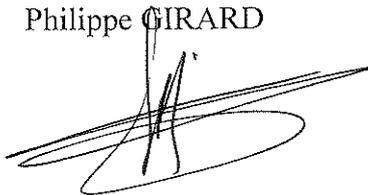
L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 H 00.

Délibérations prises :

1. Délibération n°2023-016 / Décision modificative n°1
2. Délibération n°2023-017 / Approbation du nouveau contrat GRD-F
3. Délibération n°2023-018 / Signature du Contrat avec CANTORIEL

Le Secrétaire de séance :

Philippe GIRARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Philippe Girard', written over the printed name.

Le Président

Gérard BORDON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gérard Bordon', written over the printed name.